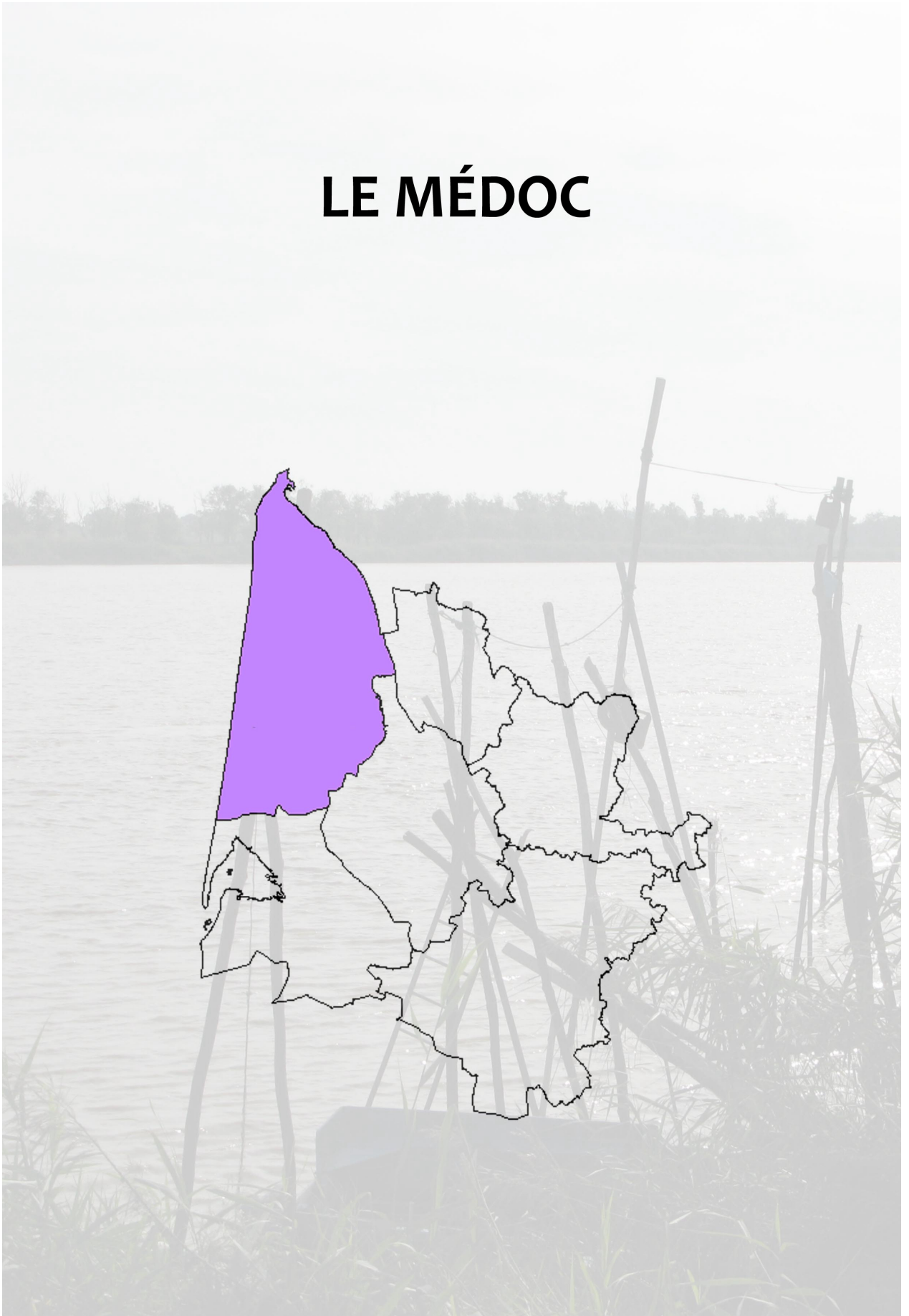


LE MÉDOC



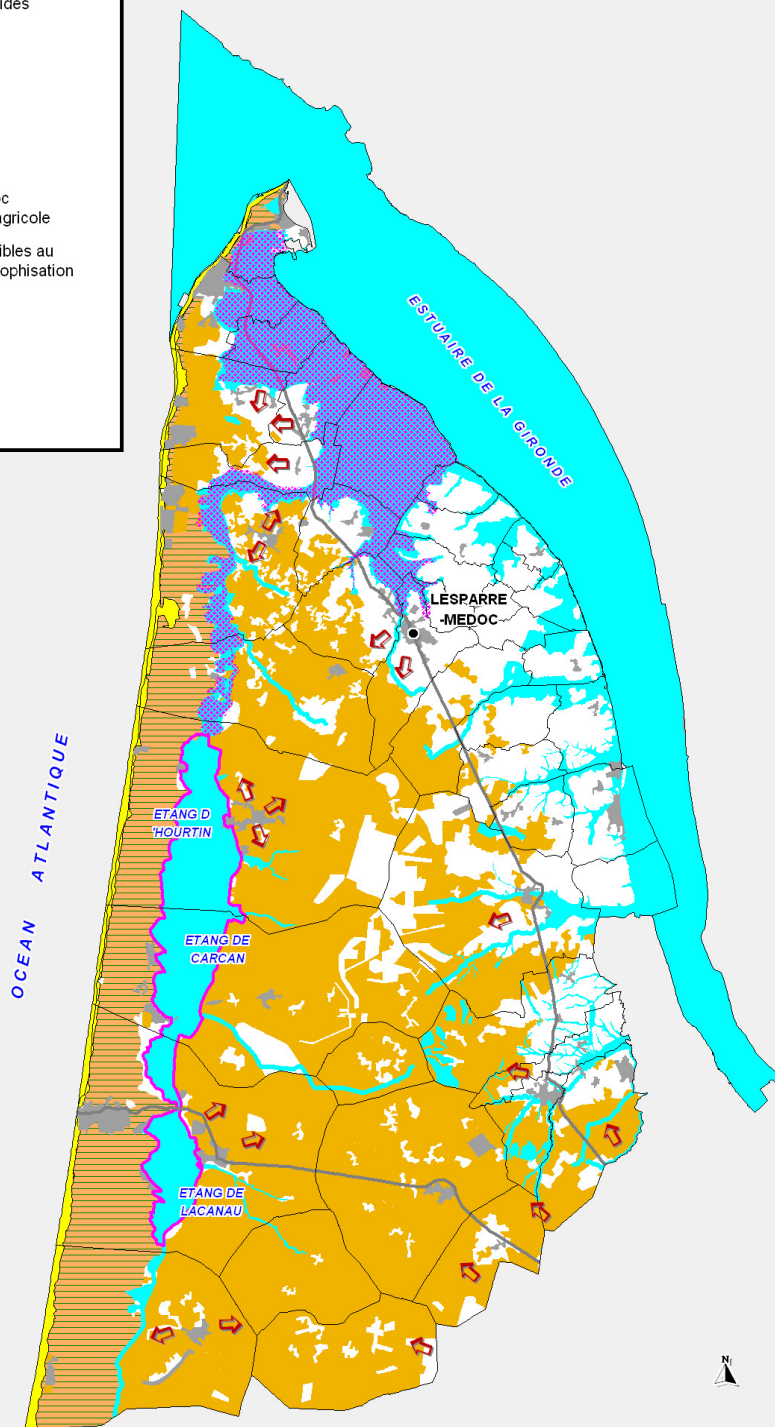
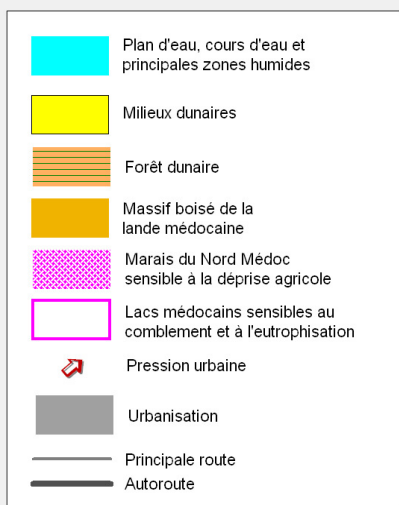
LA BIODIVERSITE	
ATOUPS	FAIBLESSES
<p>Des espaces naturels de grande étendue, peu fragmentés, et de forte valeur patrimoniale : le cordon dunaire, la forêt dunaire, les grands lacs, l'Estuaire de la Gironde, les mattes et palus, les marais estuariens, la grande forêt de pins maritimes sur le plateau.</p> <p>Deux axes migratoires d'importance majeure : la façade océane (oiseaux migrants) et l'estuaire (poissons grands migrants amphihalins).</p> <p>De grandes continuités écologiques peu interrompues : un axe nord-sud (cordon dunaire et chapelet de zones humides) reliant l'estuaire au Bassin d'Arcachon, un axe est-ouest, sylvicole, reliant la forêt médocaine au reste de la forêt landaise.</p> <p>Les espaces d'intérêt majeur bénéficiant d'une protection forte et pérenne : espaces remarquables de la loi littoral, 10 sites Natura 2000, Réserves naturelles, Sites classés, Maîtrise foncière d'espaces naturels (conservatoire du littoral, CG33) et forêt domaniale classée en forêt de protection.</p> <p>L'existence de micro espaces remarquables : lagunes, tourbières ...</p> <p>Une ripisylve quasi continue, diversifiée et en bon état sanitaire le long de La Berle et de la Jalle de Castelnaud.</p>	<p>Des écosystèmes fragiles, sensibles aux risques naturels : le cordon dunaire (érosions marine et éolienne), les grands lacs (comblement), les marais (fermeture de la végétation), la forêt (incendies, tempêtes, maladies...).</p> <p>L'état critique des populations de certaines espèces emblématiques : Vison d'Europe, poissons grands migrants.</p> <p>Les marais estuariens sont très sensibles au développement de l'urbanisation, ainsi qu'aux modes de gestion qui y sont pratiqués, notamment la gestion hydraulique. Cela suppose une action permanente sur l'entretien des aménagements et la gestion des ouvrages pour la régulation du niveau des eaux et une attention renforcée aux interfaces avec l'estuaire et les bassins versants affluents.</p> <p>Des obstacles à la migration de montaison de l'anguille existent sur le chenal du Gua, sur le chenal de Guy, sur la Jalle de Breuil, sur la Berle et sur la Jalle de Castelnaud.</p> <p>Faible enherbement des vignes.</p> <p>Sur la Jalle de Breuil, en zone agricole amont, la ripisylve est absente. Il n'existe pas de zone tampon entre la culture et le cours d'eau.</p>

OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>La présence de nombreux acteurs intervenants dans la protection et la gestion des espaces naturels : État, CELRL, Département, ONF, Associations naturalistes, Fédération des Chasseurs...</p> <p>De nombreux milieux sensibles reconnus pour leur richesse écologique (Sites Natura 2000, ENS, sites acquis par le conservatoire du Littoral, une réserve naturelle...).</p> <p>L'existence d'un établissement public dédié à la préservation et la promotion des milieux estuariens : SMIDDEST.</p> <p>La création du Parc Naturel Marin « Estuaire de la Gironde et Pertuis-Charentais », qui doit permettre de concilier la protection du milieu estuarien avec la poursuite des activités maritimes durables.</p> <p>Les plans et programmes en faveur des espèces : plan Vison, plan Angélique...</p> <p>Le plan national anguille définit la franchissabilité des portes à flot comme prioritaire et demande à rendre franchissable tous ces ouvrages sur le périmètre du SAGE Estuaire. Par ailleurs, 5 écluses sur le canal des étangs (entre Le Porge et Carcans) ont été équipées d'ouvrages de franchissement pour les anguilles.</p> <p>Une protection renforcée des zones humides grâce à la mise en œuvre des SAGE Lacs Médocains et Estuaire.</p> <p>La mise en œuvre de plans de gestion dans les Zones Humides d'Intérêt Environnemental Particulier (ZHIEP) définies dans le SAGE Estuaire.</p> <p>Une meilleure prise en compte des continuités biologiques grâce à l'identification de la Trame Verte et Bleue Régionale (SRCE).</p> <p>Evolution des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.</p> <p>Le projet de création d'un Parc Naturel Régional dans le Médoc.</p> <p>Le projet d'extension du site classé des lacs médocains.</p>	<p>Le changement climatique qui fragilise les espaces littoraux (montée des eaux), la forêt (risque accru de tempêtes), et l'estuaire (augmentation de la température de l'eau).</p> <p>L'accentuation de la pression touristique sur les espaces naturels, notamment sur la façade atlantique.</p> <p>L'abandon progressif de l'élevage conduit à la déprise agricole avec une augmentation des grandes cultures et une gestion moins suivie des marais, notamment dans le Nord Médoc.</p> <p>Des projets qui mettent sous pression les continuités entre les milieux naturels : infrastructures de transport (création d'une liaison routière entre Soulac et Vendays, déviations de Lesparre, du Taillan Médoc...), développement de l'urbanisation (Lacanau ville, communes de la façade atlantique, de la Médulienne).</p> <p>L'expansion des espèces exogènes invasives : Jussie, écrevisses américaines, ragondins, grenouille taureau...</p>

PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

MEDOC

PRESSIONS SUR LES MILIEUX NATURELS



BKM
décembre 2012

© IGN

Sources : BD Carthage, DREAL, Corine Land Cover

RESSOURCES NATURELLES		
ESPACE	<p>ATOUTS</p> <p>Le massif forestier (57% du territoire) est une forêt de production, essentiellement de résineux, alimentant les filières traditionnelles (bois d'œuvre et d'industrie) et la filière bois-énergie en plein essor. Une quarantaine d'entreprises liées au travail du bois (scieries, exploitations sylvicoles).</p> <p>Une agriculture marquée par une viticulture de renom.</p> <p>A l'exception de 4 petites communes, le territoire est totalement couvert par des documents d'urbanisme. 50% des communes révisent actuellement leur document en intégrant les objectifs du Grenelle.</p> <p>La loi littoral permet de préserver les espaces les plus remarquables et structure et limite le développement de l'urbanisation autour des bourgs existants.</p>	<p>FAIBLESSES</p> <p>Une artificialisation de l'espace dans les cantons littoraux et aux abords de la métropole bordelaise.</p> <p>Une ressource forestière amoindrie par les tempêtes successives.</p> <p>Des projets de centrales photovoltaïques au sol consommateurs d'espace sylvicole.</p>
	<p>OPPORTUNITÉS</p> <p>La réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers fixée par la loi Grenelle.</p> <p>Les 3 communautés de communes (Cœur Médoc, Centre Médoc et Médullienne) se lancent dans l'élaboration d'un SCOT (SMERSCOT Médoc 2033). A l'horizon 2020, le territoire sera totalement couvert par des SCOTs.</p> <p>Le schéma aquitain « plans-plages » assure une bonne gestion de l'accueil des populations.</p>	<p>MENACES</p> <p>Une pression urbaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le massif forestier (CdC de la Médullienne), - sur le littoral, - dans les marais.

EAU	ATOUTS	FAIBLESSES
	Un territoire bien irrigué (nappes superficielles importantes).	<p>Une ressource en eau déficitaire pour l'alimentation en eau potable pour le Nord Médoc et plus particulièrement dans la période estivale (afflux touristique).</p> <p>Une surexploitation des nappes profondes entraîne des dépressions piézométriques.</p> <p>Des pertes non négligeables par les réseaux AEP.</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>Le Chenal du Guy sera classé en liste 2 au titre du L. 214-17 du CE : la rivière doit être restaurée afin d'assurer le transport des sédiments et la circulation des poissons migrateurs.</p> <p>La Jalle du Breuil sera classée en liste 1 au titre du L214-17 du CE : rivière à protéger pour laquelle tout nouvel obstacle à la continuité écologique ne pourra être autorisé.</p> <p>L'application du SAGE « nappes profondes » révisé.</p> <p>La tendance à la baisse des consommations des habitants.</p> <p>Les programmes d'amélioration des rendements des réseaux d'eau potable.</p>	Cf. risques inondation

SOL, SOUS-SOL	ATOUTS	FAIBLESSES
	Un sol riche en matériaux : ressource alluvionnaire.	cf. Diagnostic départemental. Chapitre « Ressources naturelles » - Partie II
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	Utiliser les carrières pour la défense incendie et les inondations.	cf. Diagnostic départemental. Chapitre « Ressources naturelles » - Partie II

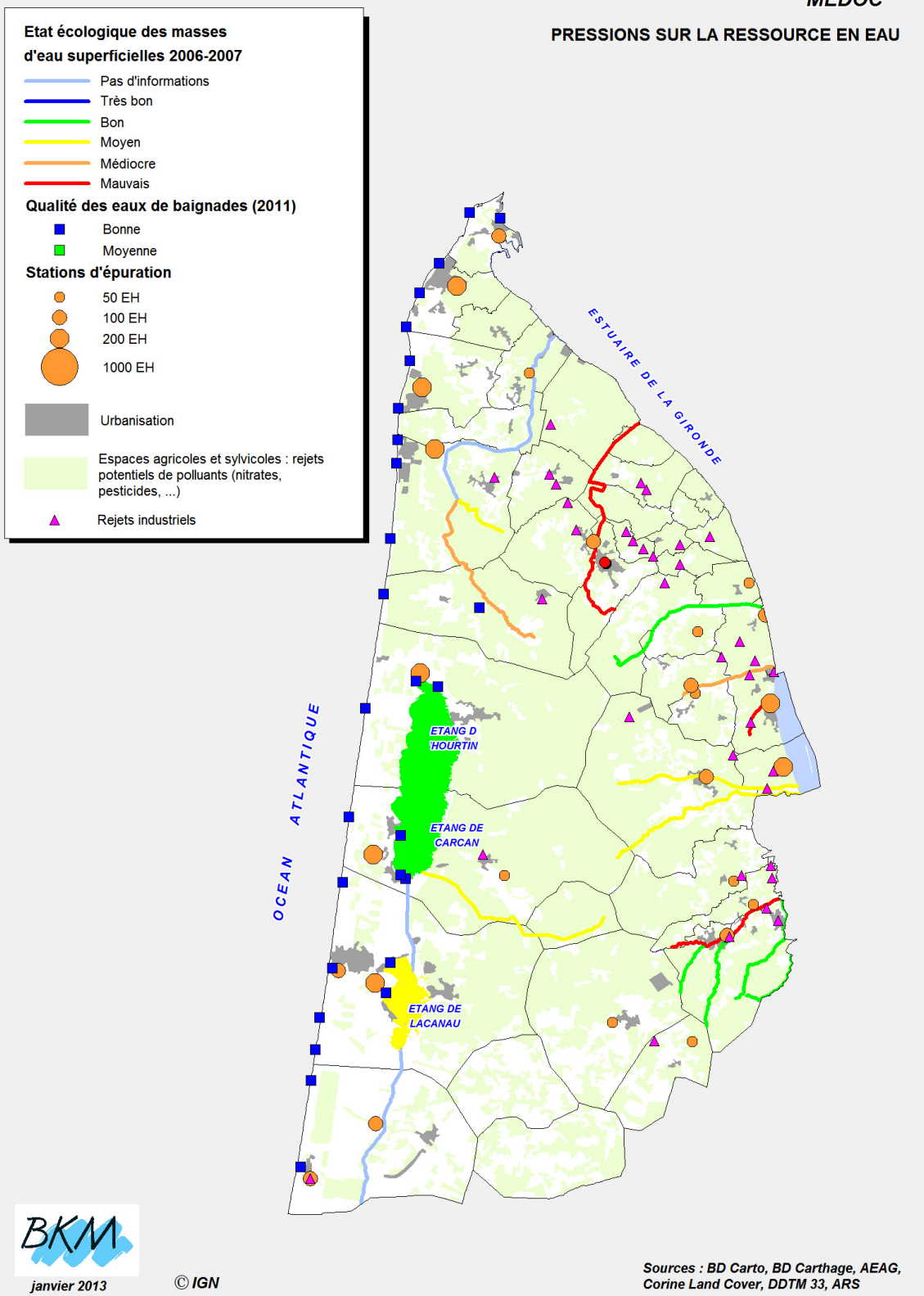
ENERGIE	ATOUTS	FAIBLESSES
	De nombreuses potentialités en énergies renouvelables : éolien terrestre le long de l'estuaire, solaire, biomasse, géothermie, l'éolien offshore...	Contraintes environnementales (liées au littoral) et réglementaires fortes sur le développement des énergies renouvelables.
	OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>De nombreux projets de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque).</p> <p>Le Médoc a un potentiel éolien en particulier sur la pointe Médoc, le plus élevé d'Aquitaine (jusqu'à 105 MWH à l'horizon 2020).</p> <p>Projet d'assemblage d'éoliennes off-shore au Verdon.</p> <p>Projets éoliens sur Pauillac et Naujac-sur-mer.</p> <p>Les potentialités en énergies marines.</p>	La nécessité de s'organiser de façon plus complémentaire sur une échelle plus large.	

POLLUTIONS	
ATOUPS – QUALITE DES MILIEUX	FAIBLESSES
<p>La bonne qualité des eaux des lacs de Carcans, Hourtin et Lacanau.</p> <p>Une bonne qualité de baignade en mer et en eau douce.</p> <p>Une bonne qualité des eaux souterraines.</p> <p>Un parc de stations d'épuration fonctionnant globalement de manière satisfaisante.</p> <p>Des procédures en cours de finalisation pour les captages AEP restant à protéger (Le Porge, Carcans, Hourtin, Naujac, SI Saint-Vivien, Lesparre, SI Saint-Yvans et Saint-Estèphe).</p>	<p>Une dégradation historique des eaux de l'estuaire par les métaux lourds.</p> <p>Un état écologique des masses d'eau 2006-2007 mauvais pour le Chenal du Guy et le chenal du Gaet et médiocre pour le Chenal du Guä et la Jalle du Breuil.</p> <p>Le problème de gestion des effluents vinicoles : une pollution industrielle sur les bassins versants du chenal de Guy, de la Jalle de Breuil et de la Jalle de Castelnaud avec des chais qui ne traitent pas leurs effluents.</p> <p>Le manque de connaissances sur l'origine des HAP observés ponctuellement dans les lacs et l'estuaire.</p>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>La dynamique des SAGE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SAGE « Estuaire de la Gironde et milieux associés » en cours d'élaboration, - SAGE des « Lacs médocains » en révision. <p>La révision des documents d'urbanisme permet de revoir les zonages d'assainissement.</p>	<p>Un risque de dégradation des nappes souterraines par intrusion d'eau marine en bordure de l'estuaire.</p> <p>Une aggravation de la sensibilité des milieux et des risques de pollutions chroniques liés au changement climatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation de la salinité et du phénomène de bouchon vaseux sur l'estuaire due aux étiages de plus en plus précoces et à la présence de plus en plus longue du bouchon vaseux en aval, - risque de non atteinte du bon état des masses d'eau. <p>Grandes cultures nécessitant une forte irrigation pouvant impacter l'environnement le long des mattes (pas de haies, impacts phytosanitaires ...).</p>

PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

MEDOC

PRESSIONS SUR LA RESSOURCE EN EAU



BRUIT, AIR	ATOUTS – QUALITE DES MILIEUX	FAIBLESSES
	Une qualité de l'air bonne sur le territoire. Les PEB des aérodromes de Lesparre-Saint-Laurent-du-Médoc, Soulac et Vendays-Montalivet.	Une forte dépendance à la voiture qui génère des rejets d'hydrocarbures.
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Pollutions » - Parties I et II	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Pollutions » - Parties I et II

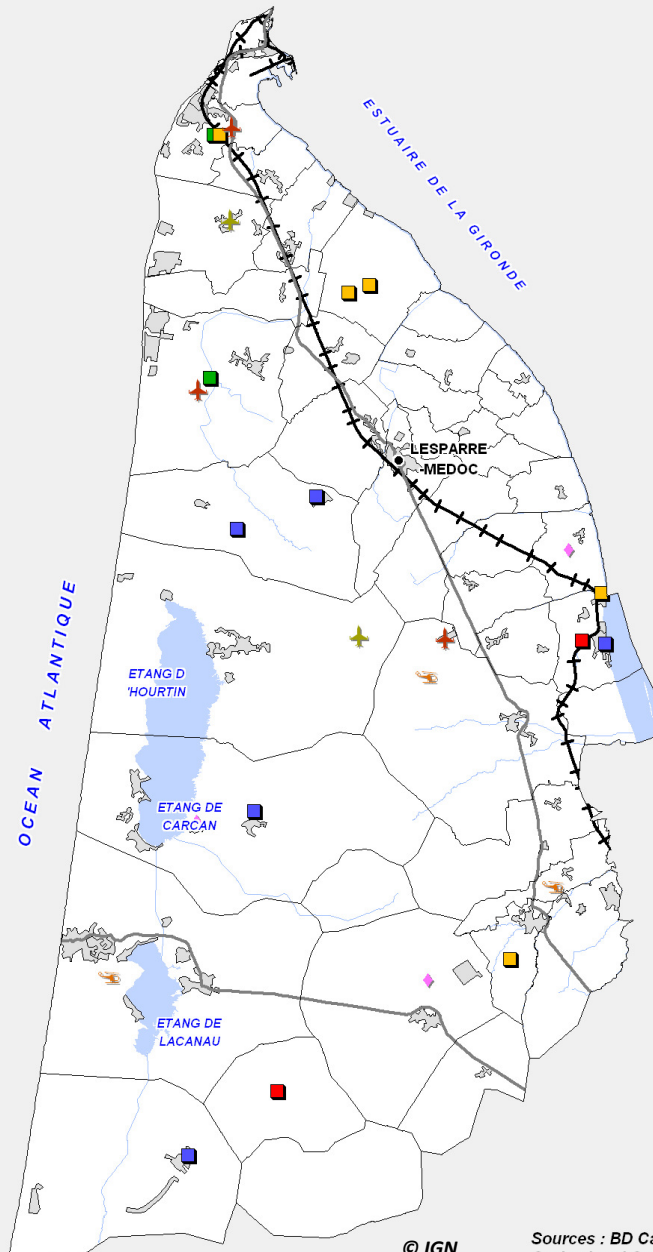
DECHETS	ATOUTS – QUALITE DES MILIEUX	FAIBLESSES
	Centre d'enfouissement des déchets à Naujac.	
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Pollutions » - Partie IV	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Pollutions » - Partie IV

PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

MEDOC

POLLUTIONS

Bruit aérien	Bruit des infrastructures de transport terrestre	Sites et sols pollués (2011)
Aéroport - Aérodrome public	Route principale	Site traité avec surveillance et/ou restriction d'usage
Hélistation	Autoroute	Site traité libre de toute restriction
Aérodrome privé	Voie ferrée	Site en cours de travaux
Plateforme ULM	Urbanisation	Site en cours d'évaluation
Aéroport militaire		Site mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic



BKM
juin 2012

© IGN

Sources : BD Carto, BD Carthage, BASOL,
Corine Land Cover, DDTM 33

RISQUES MAJEURS		
RISQUES INONDATION	ATOUTS – GESTION DE L’ALEA	FAIBLESSES
	<p>Une relative bonne connaissance du risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 31 communes soumises à un risque d’inondation des principaux cours d’eau (Gironde, Garonne, Dordogne) sont couvertes par un Plan de Prévention du Risque inondation approuvé. - 2 atlas des zones inondables (AZI de la Jalle de l’Horthe (communes de Saint-Junien de Beychevelle, et de Saint-Laurent-du-Médoc) et AZI de la Jalle de Castelnaud (Avensan, Castelnaud-du-Médoc, Moulis en Médoc). - les travaux réalisés dans le cadre du Référentiel Inondation de la Gironde (RIG) ont permis d’améliorer la connaissance du risque inondation et aident les collectivités territoriales et les porteurs de projets à la prise de décision. <p>L’inventaire des digues en cours.</p>	<p>Un territoire soumis aux inondations par débordement de la Gironde, de ses affluents (chenal du Guâ, Jalle du Breuil, Jalle de Castelnaud...) et des cours d’eau côtiers et aux submersions marines.</p> <p>Un état très contrasté des digues avec des sections médiocres et en mauvais état y compris en zone urbaine ou industrielle.</p> <p>Un risque inondation lié aux remontées de nappes (12% des bâtis de tous types se trouvent dans des zones où la nappe est sub-affleurante).</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>Le Programme d’Actions de Prévention contre les Inondation (PAPI) Estuaire, porté par le SMIDDEST, en cours d’élaboration.</p> <p>Le lancement des études de dangers des digues a réaliser d’ici 2014.</p> <p>La prise en compte des inondations “Xynthia” dans la maîtrise de l’urbanisation par l’intermédiaire du R. 111-2.</p>	<p>Une augmentation de la fréquence des phénomènes extrêmes (pluies torrentielles) liée au changement climatique entraînant des phénomènes d’inondation.</p> <p>L’état actuel du système de protection (digues, ouvrages).</p>

RISQUES LITTORAUX	ATOUTS – GESTION DE L’ALEA	FAIBLESSES
	<p>Les actions de protection mises en place sur la côte : enrochements, géotextiles, plantations d’oyats, rechargements des plages.</p> <p>La gestion des dunes (ONF, conservatoire du littoral...).</p> <p>L’existence d’une stratégie régionale de gestion de la bande côtière.</p> <p>Les PPR littoraux de Grayan-et-l’Hôpital, Hourtin, Lacanau, Naujac-sur-Mer, Le Porge, Soulac-sur-Mer, Vendays-Montalivet, Vensac et Le Verdon-sur-Mer.</p> <p>La prise en compte de la gestion du trait de côte dans le cadre de l’appel à projet national « relocalisation des biens et des personnes ».</p>	<p>Le littoral subit une forte érosion, notamment entre les rochers de Saint-Nicolas et les Cantines, au sud de la zone urbanisée de Soulac et entre l’anse de Gurp, Hourtin plage et Lacanau.</p> <p>L’enclavement dans le massif forestier d’un certain nombre de stations touristiques.</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>Les études menées par l’observatoire de la côte aquitaine et le BRGM amélioreront la connaissance et la prise en compte du risque.</p>	<p>La poursuite de l'érosion littorale et le changement climatique pourraient engendrer une élévation du niveau marin, avec des impacts sur les zones urbanisées proches.</p>

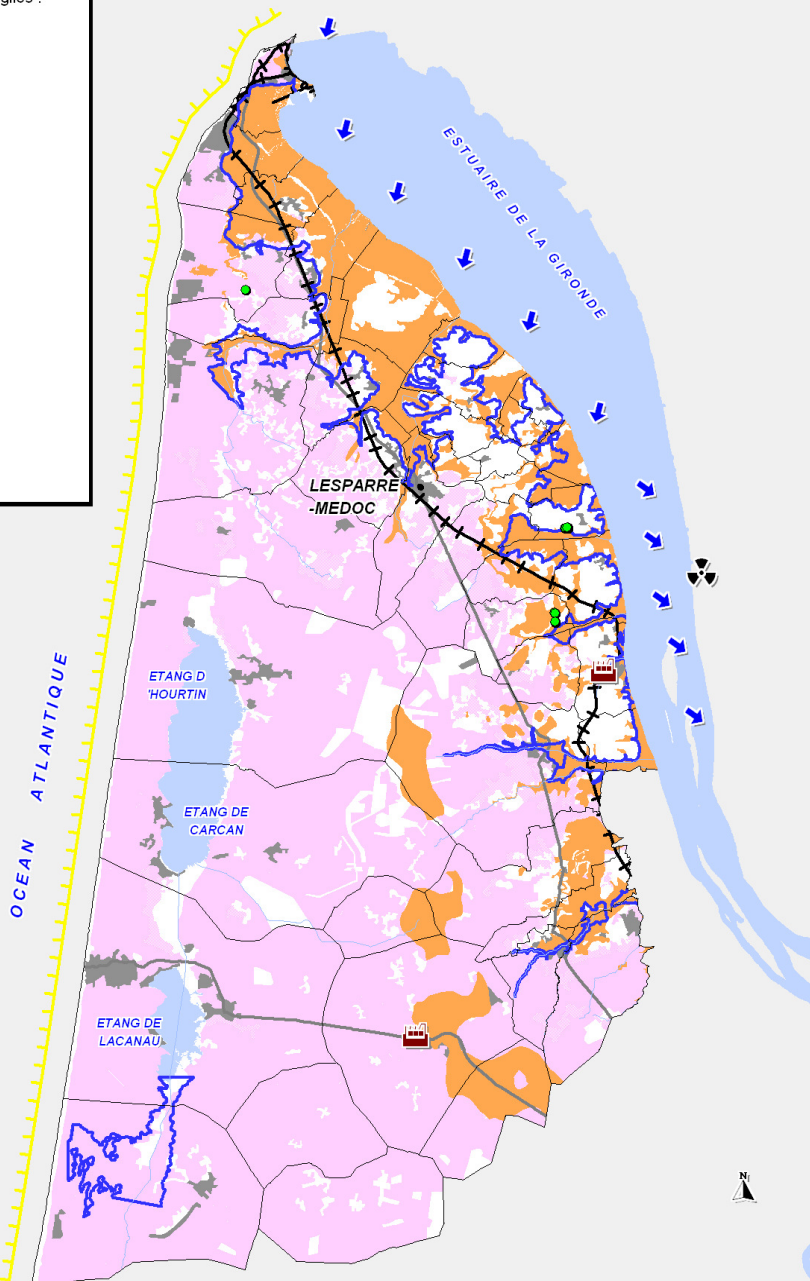
RISQUE FEUX DE FORETS	ATOUTS – GESTION DE L’ALEA	FAIBLESSES
	<p>Un état des équipements DFCI satisfaisant.</p> <p>Les Plans de Prévention du Risque feu de Forêt approuvés sur les communes de Carcans, Grayan et L'Hospital, Hourtin, Lacanau, Naujac sur Mer...</p> <p>La protection de la forêt induite par la loi littoral.</p>	<p>Un territoire fortement concerné par les aléas feux de forêts où la probabilité de propagation du feu est très forte (notamment le long de la côte océane).</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>Les documents d’urbanisme en cours d’élaboration ou en révision.</p>	<p>L'augmentation du risque incendie de forêt liée à la croissance démographique et au développement de l'urbanisation (multiplication de l'habitat isolé, des interfaces urbain-forêt) et de la fréquentation des boisements.</p> <p>L'augmentation de la fréquence des épisodes de sécheresse liée au changement climatique fait craindre une hausse des départs de feux.</p>

RISQUES TECHNOLOGIQUES	ATOUTS – GESTION DE L’ALEA	FAIBLESSES
	2 sites SEVESO seuil haut.	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Risques majeurs » - Partie II
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	Deux PPRT : le PPRT de CCMP (compagnie de manutention pétrolière) est en cours et celui de Sainte-Hélène a été approuvé fin 2011.	cf. Diagnostic départemental. Chapitre « Risques majeurs » - Partie II

PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

MEDOC

RISQUES MAJEURS



BKM
 décembre 2012

© IGN

Sources : BD Carto, BD Carthage, Corine Land Cover, DDTM 33, DREAL, CG 33, BRGM

PAYSAGE NATUREL ET PATRIMOINE BATI		
PAYSAGE NATUREL	<p style="text-align: center;">ATOUTS</p> <p>Un territoire couvert en grande partie par les surfaces naturelles, agricoles et forestières.</p> <p>La présence de toutes les facettes de l'eau : océan, estuaire, lacs, petits cours d'eau, mattes, marais, canaux...</p> <p>Un territoire disposant de paysages identitaires forts. Des paysages d'estuaires aux paysages maritimes, le Médoc constitue un « grand site » paysager varié oscillant entre plages, lacs, mattes, estuaire, forêts et vignobles.</p> <p>Des surfaces boisées conséquentes et présentant une assez grande variété : forêt dunaire, forêt de production, forêt mixte (feuillus et résineux).</p> <p>Un paysage de vignoble sur la façade est du territoire offrant des vues intéressantes, mais également riche en terroirs viticoles d'exception (vins de Médoc).</p> <p>Un patrimoine naturel et paysager remarquable (étangs girondins, littoral dunaire, Pointe de Grave, mattes et marais...) présentant, pour certains, de fortes protections environnementales et paysagères permettant de préserver des paysages sensibles et identitaires (loi littoral, Sites, Espaces Naturels...).</p>	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p> <p>Une consommation d'espace par l'urbanisation au détriment de certains paysages identitaires (disparition des haies et des canaux dans les mattes, marais et zones humides comblés, forêt «grignotée», notamment par les opérations touristiques...).</p> <p>Peu de maîtrise des interfaces urbaines avec le paysage environnant qu'il soit forestier, agricole ou viticole.</p> <p>Le développement de la monoculture dans les vallons formant les coupures entre les différents terroirs du Médoc, dommageable aux structures bocagères initialement présentes.</p> <p>La disparition des pâturages impacte la qualité paysagère.</p>
	<p style="text-align: center;">OPPORTUNITÉS</p> <p>Les réflexions actuelles sur le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde pouvant impacter positivement la gestion des territoires.</p> <p>Le GIP Littoral et ses objectifs de développements littoraux raisonnés (urbain et touristique).</p>	<p style="text-align: center;">MENACES</p> <p>Une transformation des paysages forestiers et agricoles par l'étalement urbain.</p> <p>Le recul du trait de côte.</p> <p>Les pressions foncières notamment sur le littoral, les forêts, les vignes et les zones humides non protégées.</p> <p>La pression foncière notamment en limite sud du territoire en contact avec l'agglomération bordelaise.</p>

PATRIMOINE BÂTI	ATOUS	FAIBLESSES
	<p>Une structuration des villes, bourgs et villages qui a su être conservée : bourgs « multipolaires » entourés de vignes, bourgs-rues, bourgs-places.</p> <p>Un patrimoine bâti de qualité, notamment à Soulac avec un centre ancien classé en ZPPAUP, une architecture identitaire unique, ou encore les bourgs viticoles et leurs châteaux, les phares et les ports.</p> <p>La présence de quelques vestiges archéologiques enrichissant le patrimoine territorial.</p>	<p>Des formes urbaines et une architecture qui se banalisent (standardisation des formes urbaines, faisant peu référence à l'architecture locale, multiplication des lotissements et des zones d'activités).</p> <p>La difficulté à recenser le patrimoine archéologique existant.</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>Le projet d'AVAP à Cussac-Fort-Médoc (patrimoine Unesco).</p>	

